



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du 119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34 - 📠 01.76.84.14.35

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

[Intranet Renault](#) e.mail : cgt.central@renault.com

A Boulogne-Billancourt, le 5 juin 2013

Agglomération de Lorient

Monsieur le Président

METAIRIE Norbert

2 Bd Général Leclerc - BP 20001

56314 LORIENT cedex

Copie au syndicat Cgt des Fonderies de Bretagne

- Au commissaire au redressement productif de Bretagne

Monsieur le Président,

Après avoir vendu la Société Bretonne de Fonderie du Morbihan en 1999 (comme toutes ses autres fonderies à l'exception de celle de l'usine du Mans), Renault a réintégré cette activité en son sein le 1 octobre 2009 sous la dénomination Fonderie De Bretagne.

Renault a sollicité les collectivités locales et territoriales et l'Etat pour obtenir des subventions, moyennant l'engagement d'investir 35 millions d'€ entre 2010 et 2014, de maintenir l'activité au sein de Renault sur le site de Caudan jusqu'au 1er octobre 2017 et garantir à minima, le niveau d'emploi de 400 CDI temps plein.

Ainsi et comme vous le savez, la Région Bretagne, le Conseil Général, l'agglomération de Lorient et la DIACT ont accordé **au total un subventionnement de 5 millions d'€ à Renault**. Sous couvert d'un accord groupe intitulé « *Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France* », la direction générale de Renault entend imposer de nouvelles conditions sociales aux salariés de la FDB avec notamment, l'augmentation du temps de travail, la diminution des pauses et de RTT.

A défaut de signature de ce que la direction de la FDB appelle « *contrat d'avenir pour la FDB* », elle menace les salariés « *de dénoncer les accords en vigueur à la FDB... ayant pour conséquences de suspendre les investissements et notamment, la commande de la nouvelle ligne de moulage prévue au mois de juin 2013 ». Si la méthode est scandaleuse, elle fait aussi preuve de malhonnêteté intellectuelle !*

En effet, la direction prend prétexte « *de l'insuffisance de performance économique et industrielle de la FDB* » pour faire supporter aux seuls salariés les surcoûts des fonctionnements actuels. Or, la direction elle-même sait bien qu'à défaut d'investissements, la FDB ne pourra pas être compétitive. Les 22 millions d'investissements déjà réalisés n'ont permis que « *de régler la question de l'immobilier et du foncier et notamment pour les mises aux normes... (Extrait d'une séance du Comité d'Entreprise de mai 2013)*. A cet égard, le 15 juillet 2011, lors de la présentation de « *son plan pour assurer la compétitivité et la pérennité de la Fonderie de Bretagne* », le représentant de la direction générale M. Leclercq, a déclaré : « *...L'investissement de 85 millions d'euros, optimise notre outil industriel afin de le rendre plus flexible et plus compétitif...* ».

A défaut d'avoir encore modernisé la FDB, la direction sait donc parfaitement bien qu'elle ne peut pas répondre à ces exigences dans l'état actuel des choses.

Il y a donc nécessité de mener d'abord à bien le plan d'investissement annoncé et analyser ensuite les performances de la FDB.

D'autre part, la posture de la direction de la FDB est contraire aux dispositions du code du travail et notamment, aux règles de la négociation collective ce que la CGT va soutenir le 5 juillet 2013 devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre. En effet, la direction considère que l'accord groupe Renault peut se substituer aux accords de ses filiales et à ce titre, éviter l'ouverture de réelles négociations par les organisations syndicales des filiales respectives, comme c'est le cas à la FDB.

Il faut que vous sachiez aussi que si les délégués centraux Renault CFE-CGC/CFDT/FO ont signé cet accord, leurs organisations syndicales au niveau local n'ont pas voté pour la réorganisation du temps de travail (Augmentation du temps de travail, baisse des pauses et RTT), elles se sont abstenues ou votées contre.

Enfin et comme la direction en a l'habitude, en même temps qu'elle exerce un chantage envers les salariés, elle demande de nouvelles subventions publiques auprès de l'Etat et des collectivités locales et territoriales. Sur ce dernier point, vous devriez pouvoir nous informer de la réalité ou non de cette demande.

Sans être exhaustif, nous vous livrons dans ce courrier un certain nombre d'éléments qui nous l'espérons attirons votre attention.

Nous vous demandons d'intervenir auprès de la direction générale de Renault d'une part, pour que cette entreprise respecte ces engagements auprès de l'Etat, des collectivités locales, territoriales et des salariés.

Et d'autre part, pour que cesse les méthodes d'intimidation, de chantage et que les droits fondamentaux des salariés soient enfin respectés.

Les entreprises qui bénéficient déjà largement de fonds publics (subventions directes et indirectes) ont des devoirs pour privilégier d'abord les intérêts communs des salariés et des populations avant les principaux actionnaires de l'entreprise. Il faut que vous preniez la mesure des situations de travail vécues par les salariés chez Renault comme à la FDB, dont la santé et la capacité de travail va être encore altérée si les projets de la direction générale de Renault arrivent à terme.

Dans bien des cas, il n'existe plus de postes de travail adaptés aux aptitudes des salariés et de fait, un nombre croissant d'entre eux se trouvent exclus du travail (licenciements, démissions...) ! On ne peut pas indéfiniment exiger toujours plus de travail avec toujours moins de monde et moins de salaire, sans imaginer les conséquences sociales (emplois, conditions de vie et de travail).

Nous restons bien sûr à votre disposition. Dans l'attente de votre prise en compte,

Veuillez accepter, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Pour la coordination CGT Renault
Fabien Gâche, délégué syndical central

